

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

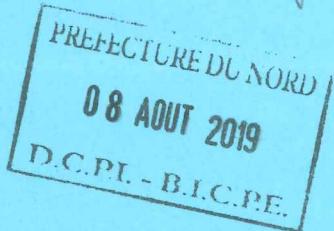
2191435

~~(Signature)~~

PREFECTURE DU NORD
08 AOUT 2019
D.C.P.I. - B.I.C.P.E.

PRÉEFCTURE DU NORD)

Commune de Frelighiem



PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Article R. 512-46-14 du Code de l'environnement

relatif au projet d'implantation et d'exploitation
d'un congélateur automatique par la société
CL WARNETON SA (CLAREBOURG) à proximité
du territoire français.





CONSULTATION RELATIVE A

l'ouverture du public des 8 Juillet au 5 Août 2019

En exécution de l'arrêté du 26 Juin 2019 de Monsieur le préfet du Nord, je, soussigné, M^{me} PACHEZ Jacques, Maire de Wambrechies, ai ouvert ce jour le présent registre, côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant une durée de trente jours, du 8 Juillet 2019 au 5 Août 2019, pendant les horaires d'ouverture de la mairie, les observations du public.

OBSERVATIONS

1) Le 8 juillet 2019 à 8 heures.....

Observations de

Monsieur le Préfet du Nord,

Qui nous participera à l'enquête publique pour exprimer notre opposition à la construction d'un 2^{ème} frigo (comptoir) supplémentaire par l'entreprise Belge Cloerbut à Wambrechies Belgique, car cela va entraîner une surproduction, des inconvénients considérables pour nos villages (traffic routier, traffic engins et tracteurs agricoles, Bruit et Odeurs, fumées toxiques, pollution de l'eau,).
Cette extension est contraire au développement durable et irrespectueux de l'environnement fragile de la rivière (lys).

Nous payons très cher la faute d'un élu maire belge²
il ya quelques années et la faiblesse des élus et
représentants français, qui ont permis cette installation
d'usine en pleine ville (Wanaken Belgique) sans en
mesurer toutes les conséquences et nuisances pour la
population habitante, de passage et touristes.
L'entreprise claeblout et son dirigeant a su tromper
par le chantage à l'emploi !

Les odeurs nauséabondes, le bruit, les émissions de
fumées (comme hasard la nuit, probablement toxiques
émises par la haute cheminée) font réaliser la
"pièce" que se présente une telle entreprise.

De plus il est surprenant que l'on ne tient pas
compte dans ce cas, que nous sommes sur des
lieux de mémoire de Guerre 14-18, notamment
à proximité ! ce qui n'est pas le cas quand
il s'agit d'un habitant particulier (qui souhaite
faire des travaux).

Aujourd'hui on cherche à valoriser le paysage,
le patrimoine, les espaces et créer un environnement
où "le vieux ensemble" est recherché.

Tessin et les monts des Flandres ne seront plus visibles
partiel projet "gigantesque".

La puissance et les moyens financiers de son dirigeant
lui permettent de prévoir ailleurs un autre site
(de développement) et de laisser la wallonie tranquille
ainsi que les villages français environnants.

Attention, vous avez le pouvoir de comprendre et de décider face à une population (que vous représentez)

On va même construire un port pour lui à Waneton Belgique si on n'agit pas ! (vu ses relations)

Est-ce normal de laisser faire côté François ?

Pourquoi ne s'installe-t-il pas dans les Flandres côté FLANDRE en Belgique ? Depuis le début de cette affaire et installation d'entreprise, on tire sur la population et on nuit à sa santé et à son équilibre, son environnement. Supportez-vous cela ? nos enfants ?

Arrêtons cela quand on en a le pouvoir et qu'il est encore temps. N'il vous plaît. Monsieur le Préfet.

Madame Anne FLAMEN BORDU

Lundi 5 Août 2019

4864 rue de Quenay 59236 Frelignies



Mr le Préfet du Nord,

Nous vous devions bien exprimer notre opposition à ce projet d'extension de capacité de fluvie Oudebront à Waneton Belgique.

Cette usine a déjà causé de graves dommages au notre environnement et les habitants riverains de ces installations. Notre environnement est déjà endommagé par toutes les nuisances actuelles dont personne n'a évaluées les conséquences sur les habitants et l'environnement, mais qui sont

- bien riche et parsemés tous les jours par les habitants
- flux incessants de camions et de tracteurs dans la ville de Wauwatosa et les alentours sur les routes, y compris de Frelinghien
 - odeurs et fumés sur les berges de la lèpe pour lesquels l'Etat et la région ont investis par ses habitants, pour aménager des espaces préservés le long de la lèpe
 - pollution visuelle de cet énorme bâtiment et de ces installations "lentaculaires"
 - échappement de fumées de ces cheminées, dont les composants chimiques ne sont pas mesurés et contrôlés, notamment la nuit.
 - pollution de l'eau de la rivière, des écoulements sont visibles près de cette usine
 - prélevement d'eaux de la nappe phréatique par les besoins industriels pour cette usine.

Nous ne pouvons accepter que cette usine augmente encore davantage ces volumes de production et toutes ses conséquences sur la population locale et l'environnement. Il serait bien plus bénéfique pour les parties prenantes, que ce projet soit déporté à un autre endroit, si il y a un besoin économique de le mettre en place, plutôt que de concentrer toute cette activité, à un seul endroit.

et en augmentant exponentiellement toutes les conséquences désastreuses sur les populations locales et l'environnement.

Ce projet va à l'encontre de la politique de la région et des investissements réalisés pour développer des zones vertes et préservées, et pour promouvoir le tourisme fluvial, et favoriser le bien-être de sa population. Ces dépenses faites grâce à nos impôts sont gâchées par ce projet.

Un autre aspect important pour les populations locales est la dévalorisation financière des maisons des gens, côté français qui vous représentez. Voyez le nombre d'affiches de maisons à vendre à proximité de cette usine, notamment sur Denémont, le préjudice est grave pour les gens "normaux" qui sont affectés par cette usine.

Ne laissez pas continuer la volonté du pdt de fermer les ports de terre, que sont ici les habitants qui n'en peuvent plus de tous ces impacts.

Vous êtes leur représentant, vous devrez les défendre!

Attention aux tentatives de cet exploitant industriel de nous manipuler par les propositions d'atténuation des impacts (aménagements paysagers, contrôles de bruit et d'odeurs), car

ces mesures ne seront pas mises en place⁻⁶⁻
une fois le projet autorisé.

Definitivement, nous sommes opposés à ce
lou pigo sur Warndon (B).

Nous comptons sur votre opposition à ce
projet.

Xavier Flamen

le 5 Août 2018

4864 rue de Quesnoy

X Flamen

59236 Frelinghien

Horsus Hare de Falangis vous feront part à la fin

du Conseil Municipal du 1 Août 2018. Vous trouverez

la délibération du Conseil Municipal qui offre une

lettre décide de promouvoir nos actes différeble

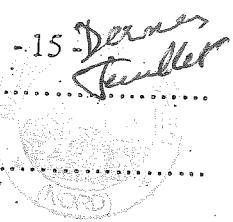
à l'ostent et à la Malfractuz des bâtimens

C LAIS BOAT à commus Uernthoy

le Name

acufot





Le... 5... Aout... 2013..... à 17 heures 30

Le délai de consultation du public étant expiré

Je soussigné.... PACHEUX Charles....., Maire de FRELINGHIEN

déclare clos le présent registre qui a été remis à disposition du public pendant 4 semaines consécutives aux heures d'ouverture de la mairie.

Les observations ont été consignées au registre par 2 personnes (pages n° 1...à...6 ;)

En outre, j'ai reçulettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1) lettre en date du
de M
- 2) lettre en date du
de M
- 3) lettre en date du
de M
- 4) lettre en date du
de M
- 5) lettre en date du
de M
- 6) lettre en date du
de M
- 7) lettre en date du
de M
- 8) lettre en date du
de M
- 9) lettre en date du
de M

la délibération en date du 10 aout 2013

Le présent registre ainsi que lespièces qui y sont annexées sont

adressées par mes soins le *F. Pacheux 2013* à Monsieur le Préfet du Nord

Le Maire



Laurey a/s